



République du Niger

Plan de Travail Annuel 2010

Programme Conjoint Maradi

Pays : NIGER

Effets UNDAF poursuivis :

D'ici 2013, les institutions nationales et locales gouvernent démocratiquement dans le respect des droits humains, de l'équité de genre et contribuent à la consolidation de la paix.

Effets du Programme Pays 2009-2013 :

Les institutions nationales/locales mettent en œuvre des réformes visant la réalisation des OMD et la réduction de la pauvreté.

Résultats attendus CPAP 2009-2013 :

- Le PNUD contribue à la formulation et à la mise en œuvre d'un Programme Conjoint du SNU en vue de promouvoir une réponse intégrée aux défis de développement de la région ;
- Les collectivités territoriales sont appuyées dans le suivi-évaluation des interventions de développement en vue de guider la prise de décision pour la réalisation des OMD.

Agents d'exécution :

Le Ministère de l'Economie et des Finances

Partenaires de réalisation:

- L'Institut National de la Statistique
- Les collectivités territoriales et les services techniques déconcentrés de la Région de Maradi
- Les Agences du SNU

Résumé

Le PTA «Programme Conjoint Maradi » est élaboré dans le cadre de l'opérationnalisation du Plan d'Action du Programme de Pays (CPAP) en appui à la programmation 2009-2013. Il est conclu entre le Ministre de l'Économie et des Finances de la République du Niger et le Programme des Nations Unies pour le Développement.

Le présent plan de travail annuel couvre l'année 2010 et a pour objectif d'appuyer la région de Maradi pour :

- (i) la redynamisation et renforcement des cadres de concertation régionaux;
- (ii) la mise en place d'une équipe d'appui technique à la région;
- (iii) la mise en place des clusters et aux Réunions périodiques de coordination des interventions ciblées des Partenaires Techniques et Financiers (PTF);
- (iv) l'établissement d'une cartographie des organisations de la Société Civile en faveur de la promotion des droits humains, du leadership féminin, de la consolidation de la paix et la prévention des conflits ;
- (v) La réalisation d'une étude sur les besoins spécifiques des femmes en allègement des tâches et autonomisation des communes vulnérables ciblées pour favoriser l'amélioration des conditions socio-économiques des femmes à Maradi à travers des actions d'allègement des tâches ;
- (vi) l'élaboration d'un rapport sur les besoins d'informations (indicateurs) des planificateurs régionaux ;
- (vii) l'organisation d'une collecte de données spécifiques et désagrégées des indicateurs de la SDRP et des OMDs applicables à la région de Maradi ;
- (viii) réaliser des études ciblées sur la région de Maradi ;
- (ix) l'organisation de la revue annuelle du programme conjoint Maradi ;

Les activités qui y sont définies constituent des priorités régionales. Elles sont en adéquation avec les axes stratégiques consignés dans la Stratégie de Développement de la Réduction de la Pauvreté (SDRP) 2008-2013 et dont la mise en œuvre avec celle des différents programmes et projets sectoriels, contribuera à atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement.

Le présent programme est sous la tutelle nationale du Ministère de l'Économie et des Finances. Une Coordination technique du PCM, dénommée Equipe Technique d'Appui, est mise en place pour l'exécution du programme. Au terme de la mise en œuvre du Programme Pays PNUD 2009-2013, les principaux résultats attendus sont :

- (i) Le PNUD contribue à la formulation et à la mise en œuvre d'un programme conjoint du SNU en vue de promouvoir une réponse intégrée aux défis de développement de la région ;
- (ii) Les collectivités territoriales sont appuyées dans le suivi-évaluation des interventions de développement en vue de guider la prise de décision pour la réalisation des OMD.

Période couverte : Janvier – Décembre 2010

Composantes du programme Pays: Programme 2 –
Réduction de la pauvreté et l'accélération de
l'atteinte des OMD

Titre de l'intervention: Programme Conjoint Maradi

Code budgétaire: 00071848

Durée : 12 mois

Budget estimatif annualisé

Ressources allouées : 457 000\$

PNUD : 457 000\$

Gouvernement : PM

Approuvé au nom du : Signature

Date

Nom/ Titre

Partenaire de réalisation :



2 mai 2010

M. Mamane Malam ANNOU
Ministre de l'Économie
Et des Finances

PNUD :



Mme Khardiata Lo N'DIAYE
Représentant Résident

Section narrative du Plan de Travail Annuel (PTA) 2010

I. Articulation avec la SDRP

L'objectif global poursuivi à travers la SDRP est d'améliorer le bien être des populations nigériennes en réduisant la pauvreté dans toutes ses dimensions et en réalisant les OMD à l'horizon 2015.

Les indicateurs nationaux font apparaître la nécessité de porter une attention spécifique à la région de Maradi qui est la plus peuplée du pays (environ 21% de la population totale), avec les densités les plus élevées (66 habitants au km² en moyenne avec plus de 125 habitants au km² le long du Goulbi), celle où l'incidence de pauvreté est la plus élevée (quatre personnes sur cinq vivent en dessous du seuil de la pauvreté), où la démographie est galopante (3,73% de taux de croissance démographique, le plus élevé du pays), et où les indicateurs sociaux sont les plus bas. C'est également la région où la pression anthropique sur les ressources naturelles est la plus critique et où les enjeux de la protection de l'environnement constituent une préoccupation majeure. Conséquemment, la région de Maradi est celle qui présente la plus forte marge de progrès susceptible d'améliorer substantiellement l'indice de développement humain du pays.

II. Groupes cibles du PTA

Les appuis cibleront les autorités locales et les services déconcentrés de la Région de Maradi pour la planification, exécution, et suivi-évaluation du programme conjoint au niveau local.

III. Objectifs poursuivis dans le PTA

Conformément au mandat du PNUD, les interventions auront pour objectifs de soutenir les autorités locales et les services déconcentrés de la Région de Maradi à apporter une réponse intégrée et harmonisée aux défis régionaux de développement et à l'atteinte des OMD.

En 2010 le PNUD appuiera :

- la mise en œuvre du Programme Conjoint en vue de promouvoir une réponse intégrée aux défis de développement de la région
- La mise en place d'un système d'information, de suivi et d'évaluation des indicateurs de la SDRP et les OMD applicables à la région de Maradi

IV. Stratégies de mise en œuvre

Le présent programme est sous la tutelle nationale du Ministère de l'Économie et des Finances. Une Coordination technique du PCM, dénommée Equipe Technique d'Appui, est mise en place pour l'exécution du programme. La mise en œuvre de ces activités sera basée sur les principes qui sous-tendent la politique de coopération entre le Gouvernement du Niger et le Système des Nations Unies. En collaboration avec l'agent d'exécution, les services techniques déconcentrés veilleront à favoriser la mise en œuvre du Programme Conjoint Maradi.

V. Principales activités

5.1. Acquis 2009

Le Ministère de l'Économie et des Finances et le PNUD, dans le plan de travail 2009, ont appuyé le démarrage du PCM à travers l'opérationnalisation du bureau régional de l'INS et la réalisation d'études de références.

Les résultats obtenus sont :

- L'opérationnalisation du bureau régional de l'INS ;
- La création de la base de données MARADINFO a été installée.
- La formation des cadres du bureau régional de l'INS et des cadres du système statistique déconcentré en : techniques de sondage, planification stratégique, GAR, SPSS, Gestion de la base de données « MaradiInfo » ;
- La mise en place d'un dispositif restreint de concertation entre les cadres du bureau régional de l'INS et les cadres du système statistique déconcentré;
- L'établissement d'une situation de référence générale de réalisation des OMD dans la région de Maradi par le Rapport régional 2009 sur le progrès vers les OMD et par l'étude thématique approfondie sur les déterminants de la pauvreté;

5.2. Activités prévues en 2010

Au cours de l'année 2010, les activités principales porteront sur :

- La redynamisation et renforcement des cadres de concertation régionaux;
- Mise en place et fonctionnement de l'équipe d'appui technique à la région;
- L'appui à la mise en place des clusters et aux Réunions périodiques de coordination des interventions ciblées des Partenaires Techniques et Financiers (PTF);
- L'établissement d'une cartographie des organisations de la Société Civile en faveur de la promotion des droits humains, du leadership féminin, de la consolidation de la paix et la prévention des conflits ;
- La réalisation d'une étude conjointe (MP/PF/PE- UNICEF- PNUD) sur les besoins spécifiques des femmes en autonomisation et en allègement des tâches dans des communes vulnérables ciblées;

- Réaliser conjointement (MP/PF/PE- UNICEF- PNUD) des interventions ciblées d'autonomisation et d'allégement des tâches en faveur de l'amélioration des conditions socio-économiques des femmes des communes vulnérables ciblées;
- L'élaboration d'un rapport sur les besoins d'informations (indicateurs) des planificateurs régionaux
- L'organisation d'une collecte de données spécifiques et désagrégées dans deux communes pilotes des indicateurs de la SDRP et des OMDs applicables au niveau communal ;
- Réaliser des études ciblées sur la région de Maradi ;
- Réviser et finaliser le cadre logique du programme conjoint Maradi ;
- Organiser la revue annuelle du programme conjoint Maradi ;

6. Résultats attendus

Les résultats attendus au terme de la mise en œuvre du PTA 2010, qui concourent à la réalisation des produits CPAP sont les suivants :

- La Région de Maradi est appuyé dans la coordination des interventions ciblées du Système des Nations Unies ;
- Les organisations de la Sociétés Civiles en faveur de la promotion des droits humains, du leadership féminin, de la consolidation de la paix et la prévention des conflits de la région de Maradi sont recensées ;
- Une étude sur les besoins spécifiques en Allégement des Tâches et autonomisation des femmes des communes vulnérables ciblées dans la région de Maradi est réalisée.
- Des interventions ciblées d'autonomisation et d'allégement des tâches en faveur de l'amélioration des conditions socio-économiques des femmes des communes vulnérables ciblées sont conjointement (MP/PF/PE- UNICEF- PNUD) réalisées ;
- La mise en place d'un système d'information, de suivi et d'évaluation des indicateurs de la SDRP et les OMD applicables à la région de Maradi est assurée;
- Le suivi et l'évaluation des activités en 2010 du Programme Conjoint Maradi sont assuré;

7. Mécanismes de suivi évaluation

Une Coordination technique du PCM, dénommée Equipe Technique d'Appui, est mise en place pour l'exécution du programme. Elle est composée du Chef d'équipe, expert national en planification, suivi et évaluation ; du Conseiller technique principal, expert international ; du Directeur régional de l'Aménagement du Territoire et du Développement Communautaire et du Directeur régional de l'INS. Elle travaille en étroite collaboration avec les directeurs régionaux, les représentants des agences des Nations Unies à Maradi et les Coordonnateurs ou chefs des programmes / projets. L'équipe technique d'appui est placé sous l'autorité du Gouverneur. Elle rend compte au Ministère de l'Economie et des Finances et au système des Nations Unies (SNU) du déroulement du programme. Elle assure la planification annuelle du programme, prépare les réunions du Dispositif de coordination et de Concertation, les revues annuelles ou périodiques du PCM, veille à la synergie avec les autres programmes et projets intervenant dans la région ainsi qu'au maintien d'une collaboration étroite avec leurs unités de gestion et/ou leurs Coordonnateurs.

Un rapport d'exécution physique et financière sera élaboré et à la fin de chaque trimestre, complétés par un rapport annuel à la fin de l'année 2009. Les rapports renseigneront l'état de réalisation des cibles annuelles et des résultats attendus en fin de programme.

Des réunions seront organisées périodiquement avec les parties prenantes dans le but d'échanger les informations et de convenir de manière consensuelle et dynamique les orientations à prendre. Au terme du projet, un rapport d'évaluation final détaillé et axé sur les résultats sera produit et tous les fonds alloués seront audités conformément aux règlements financiers du PNUD.

Plan de travail annuel : Programme Conjoint Maradi

Année 2010

Domaine Coopération :	Atteinte des OMD et réduction de la pauvreté
Programme :	Programme 2 - Renforcement des capacités pour la réduction de la pauvreté et l'accélération de l'atteinte des OMD
Objectif National SDRP:	Recherche de croissance forte, diversifiée, durable et créatrice d'emplois et réduction des inégalités et renforcement de la protection sociale des groupes vulnérables
Effet UNDAF :	D'ici 2013, les institutions nationales et locales gouvernent démocratiquement dans le respect des droits humains, de l'équité de genre et contribuent à la consolidation de la paix.
Effet escompté PP :	Les institutions nationales/locales mettent en œuvre des réformes visant la réalisation des OMD et la réduction de la pauvreté
Situation référence au démarrage (2010) :	<ul style="list-style-type: none"> - le Rapport régional 2009 sur le progrès vers les OMD met en exergue que la région de Maradi ne serait pas en mesure d'atteindre la plupart des OMD d'ici 2015 - Maradi est la région la plus peuplée du pays, avec une forte densité, une incidence de pauvreté très élevée, et des indicateurs sociaux les plus bas ; dès lors Maradi a une incidence importante sur l'INDH au Niger - Une base de données « MARADINFO » des indicateurs de la SDRP et des OMDs applicables à la région de Maradi fut créée en 2009

Résultats attendus du CPAP	Activités planifiées	Cibles 2010 (résultats attendus du PTA en référence au CPAP)	Chronogramme				Partie responsable	Budget planifié		
			1eT	2eT	3eT	4eT		Source des fonds	Description dans le budget	Montant (USD)
R.1. Le PNUD contribue à la formulation et à la mise en œuvre d'un programme conjoint du SNU en vue de promouvoir une réponse intégrée aux défis de développement de la région ;	Redynamisation et renforcement des cadres de concertation régionaux	La Région de Maradi est appuyé dans la coordination des interventions ciblées du Système des Nations Unies	x	x	x	x	MEF/ Equipe d'appui technique	PNUD	71610 Déplacements 72500 Fournitures 73100 Location salle 73400 Carburant 74210 Reproduction 74525 Divers	1500 500 1000 1000 1000
	Mise en place et fonctionnement de l'équipe d'appui technique à la région		x	x	x	x		PNUD	71400 - Chef d'équipe 71400 - Assistant Adm & Fin 71400 - Secrétaire 71400 - Chauffeur 71400 - CTP International 71600 - Mission conjointe suivi 72210 - Achat Véhicule 72220 - Achat Mobiliers 72500 - Fournitures et consommables 72800 - Matériel informatique 73100 - Charges (location, Eau, électricité, téléphone, internet et gardiennage) 73400 - Carburant & entretien 74525 - Divers	24 000 9 000 4000 3000 100 000 3000 60 000 6000 4000 11 000 18 000 5000 5000
			Sous - total						6 000	252 000

Appui à la mise en place des clusters et aux Réunions périodiques de coordination des interventions ciblées des Partenaires Techniques et Financiers (PTF)	x	x	x	x	x	Les organisations de la Société Civile en faveur de la promotion des droits humains, du leadership féminin, de la consolidation de la paix et la prévention des conflits de la région de Maradi sont recensées	MEF/ Equipe d'appui technique	PNUD	72500 Fournitures	1000
									73100 Location salle	1000
Faire une cartographie des organisations de la Société Civile en faveur de la promotion des droits humains, du leadership féminin, de la consolidation de la paix et la prévention des conflits	x	x	x	x	x	Les organisations de la Société Civile en faveur de la promotion des droits humains, du leadership féminin, de la consolidation de la paix et la prévention des conflits de la région de Maradi sont recensées	MEF/ Equipe d'appui technique	PNUD	73400 Carburant	500
									74210 Reproduction	1000
									74525 Divers	1500
									Sous - total	5 000
Réaliser une étude conjointe (MP/PF/PE- UNICEF- PNUD) sur les besoins spécifiques des femmes en autonomisation et en allègement des tâches dans des communes vulnérables ciblées	x	x	x	x	x	Une étude conjointe et son plan d'action (MP/PF/PE- UNICEF- PNUD) sur les besoins spécifiques des femmes en autonomisation et en allègement des tâches dans la région de Maradi est réalisée	MP/PF/PE	PNUD	71300 Consultants	8000
									71 620 DSA	2000
Organiser un atelier conjoint (MP/PF/PE- UNICEF- PNUD) de validation de l'étude et de son plan d'actions en faveur de l'amélioration des conditions socio-économiques des femmes dans des communes vulnérables ciblées à Maradi	x	x	x	x	x	Une étude conjointe et son plan d'action (MP/PF/PE- UNICEF- PNUD) sur les besoins spécifiques des femmes en autonomisation et en allègement des tâches dans la région de Maradi est réalisée	MP/PF/PE	PNUD	73400 Carburant	1000
									Sous Total	11 000
									71600 Dép. et DSA	2000
									72500 Fournitures	500
									73100 Location salle	500
									73410 Carburant	1000
									74210 Reprographie	500
									74200 médiatique	500
									74525 Divers	2000
									Sous Total	7 000

	Révision et finalisation du cadre logique du document du programme conjoint Maradi				x	x				PNUD	71300 Consultants 71 620 DSA 72500 Fournitures 73400 Carburant 74210 Reproduction	2000 500 500 500 1500
	Edition et diffusion : - rapport régional 2009 sur les progrès d'atteinte vers les OMD ; - rapport 2009 sur les déterminants de la pauvreté à Maradi					x				PNUD	74210 Edition et Reproduction	10 000
	Organiser la revue annuelle du programme conjoint Maradi									PNUD	Sous - total	10 000
	Mise en conformité du PTA avec les procédures NIM/NGO pour le MOSS/MORSS, gender marker, communication pour le développement et le GRAR									PNUD	71 620 Déplacement 72500 Fournitures 73100 Location salle 73400 Carburant 74200 Couverture médiatique 74210 Edition – Reproduction 74525 Divers (pause café)	8000 2000 1000 2000 1000 2000 4000
					x	x				PNUD	Sous - total	20 000
										PNUD	72 100 – Svc Co (Gender marker, GRAR) 72135 – Svc Co communication 74 525 – Divers (gender marker) 74325 – MOSS/MORSS	14 000 8000 4000 8000
										PNUD	Sous - total	34000
											Total R.2.	114 000
											Budget total	457 000